



**Coordination Syndicale Départementale  
des Services Publics  
de la Vienne**

La CGT coordination syndicale  
Départementale 86  
A  
Monsieur Edouard Renaud  
Président du centre de gestion de la  
Vienne  
Téléport 1  
Avenue du Futuroscope - Arobase 1  
CS 20205 - CHASSENEUIL DU POITOU  
86962 FUTUROSCOPE CEDEX

Châtelleraut, le 27 novembre 2025

**Lettre ouverte**

N/réf. KG/BV/VH n° 01 /2025

Objet : Déroulement de carrière linéaire pour les agent(e)s et agents de la catégorie B.

Monsieur le Président,

**C'est enfin la fin de l'enfer pour le déroulement de carrière des catégories B, c'en est fini des accords Jacob.**

Ces dispositions étaient issues de l'accord parcellaire et minoritaire conclu le 25 janvier 2006 par le ministre de la Fonction Publique, la CFDT, la CFTC et l'UNSA concernant le volet statutaire et social. Ces trois organisations syndicales ne représentaient à l'époque que 33 % des voix aux élections professionnelles sur l'ensemble de la fonction publique. Trois organisations syndicales minoritaires ont donc bloqué le déroulement de carrière des agent(e)s de catégorie B depuis 20 ans.

Depuis cette date la CGT se bat au niveau national pour faire annuler cet accord injuste et injustifiable. Nos camarades de la fédération CGT des services publics, avec le soutien d'élus locaux, n'ont rien lâché et ont enfin obtenu la suppression de cette règle absurde.

**Coordination Syndicale Départementale des syndicats CGT des Services Publics de la Vienne  
11, rue du Cognet 86100 CHÂTELLERAUT**

\* Port: 06 04 03 57 89 Courriel : [cgt.csd86@gmail.com](mailto:cgt.csd86@gmail.com)

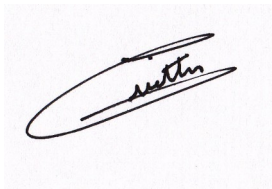
Grâce à cette victoire, si les élus locaux le décident, nous allons enfin pouvoir effacer cette injustice et rattraper le retard. Des agents attendent depuis 15 ans un avancement, alors le syndicat CGT en fait officiellement la demande, nous vous demandons des ratios à 100% pour que toutes les agentes et agents pouvant prétendre à un grade supérieur soit nommés dès cette année.

L'ensemble des agent(e)s de la catégorie B pourraient enfin avoir le déroulement de carrière linéaire qu'elles et ils méritent.

Pour la première fois depuis 20 ans, les agent(e)s de catégorie B ne seraient donc pas pénalisés, elles et ils pourraient enfin bénéficier d'un avancement de grade tant attendu.

Comptant sur votre clairvoyance en matière d'équité et dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions de croire, Monsieur le président, en l'assurance de nos considérations respectueuses.

Pour la CGT CSD de la Vienne,  
Guitton Karine

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guitton', enclosed within a large, loopy oval stroke.

Copie : CGT Fédération des services publics